

Suite à la convocation en date du 23 novembre 2021
Le quorum n'ayant pas été atteint le 08 décembre
2021
Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire sur la
Lys le 15 décembre 2021

Étaient présents :

Mmes Chevalier, Delrue, Duwicquet, Goube, MM. Bezirard, Borrewater, Cambien,
Dissaux, Hocq, Legrand, Waymel.

Étaient excusés :

MM. Barbarin, Beauchamp, Belabbes, Caillieret, Dieusart, Haesebroeck, Houssin,
Ledoux, Méquignon, Perin,

Pouvoirs :

M. Houssin donne pouvoir à M. Waymel
M. Méquignon donne pouvoir à M. Dissaux

Vu le rapport n° 37-21

DECIDE

- de régulariser les servitudes liées au passage de la canalisation ;
- de passer les marchés correspondants ;
- d'imputer des sommes aux comptes 2033 et 62878 du budget ;
- d'autoriser à prendre toutes dispositions en vue de l'exécution de cette opération (lancement des consultations, signature des marchés et de leurs avenants éventuels dans la limite de 5% du marché initial).

VOTANTS : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet

Le Président,
Jean-Claude DISSAUX



Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

